



# L'Echo des bois et du bocage

**ASSOCIATION  
DEPARTEMENTALE  
DES CHASSEURS  
DE GRANDS GIBIERS  
DE LOIRE ATLANTIQUE**



**Directeur de publication :**

Jean Marie BLUM

**Comité de rédaction :**

Dominique GOURMAUD

Jérôme HERVY

Marc PONDAVEN

**Adresse et contact :**

ADCGGLA - Association des Chasseurs de Grand Gibier de Loire-Atlantique

Contact : 39, rue de la Ville Hal-luard 44600 Saint-Nazaire

Tél. : 02 40 53 55 50 - Portable : 06 64 76 46 25

E-mail : [adcggl@live.fr](mailto:adcggl@live.fr)

[www.ancgg.org/ad44](http://www.ancgg.org/ad44)

**Composition, élaboration :**

Marc PONDAVEN

**Gestion des encarts publicitaires :**

Martial PEYRE



Reproduction interdite sans autorisation des auteurs et de l'ADCGGLA. Les opinions exprimées n'engagent que les auteurs. Les textes non signés sont à mettre au compte de la rédaction.

*Produit et édité par nos soins*

## L'Édito...

Chères adhérentes, chers adhérents,

A l'occasion de cette nouvelle année, le conseil d'administration vous souhaite une année particulièrement bonne, paisible au quotidien et riche en émotions cynégétiques.

Les récents évènements tragiques, départementaux, nous rappellent cependant à la réalité et nous encouragent à la plus grande lucidité et prudence quant à l'utilisation de nos armes de chasse. Ne nous laissons pas gagner par la fièvre du sanglier. La fédération des chasseurs de Loire-Atlantique distribue pour une somme modique des accessoires fort utiles tels que les jalons permettant de matérialiser les angles de tir à ne dépasser sous aucun prétexte. Rappelons-nous qu'à côté de nous, se trouve un ami, un compagnon de chasse. Dans les accidents, il y a toujours deux vies brisées : celle de la victime, mais également celle de l'auteur.

Nous l'avons annoncé dans notre précédent bulletin d'information, le module Chasse Individuelle du Grand Gibier est prêt à être diffusé. Sa mise en œuvre est programmée en mars prochain au Bois de la Vente dès la fermeture de la chasse à tir. Cette journée qui se veut conviviale comprendra une partie théorique le matin, un repas pris en commun et une épreuve de tir avec son arme personnelle, l'après-midi. Ceux d'entre vous qui seraient intéressés, peuvent s'inscrire par téléphone auprès de tous les administrateurs de l'association.

Pour les titulaires ou non du Brevet Grand Gibier, l'ANCGG vient de lancer un nouveau logiciel d'entraînement et de contrôle des connaissances dénommé « QUIZ GRAND GIBIER ». Ce logiciel est accessible à nos adhérents à partir du lien suivant :

<http://quiz.ancgg.org>

Pour vous connecter, il suffit de rentrer un identifiant et un mot de passe.

**Identifiant :** L'adresse email que vous nous avez communiquée

**Mot de passe :** votre numéro d'adhérent (celui indiqué sur votre carte d'adhérent)

Nous vous souhaitons d'agréables moments avec ce nouveau logiciel.

Pour fêter dignement nos 10 ans d'existence, notre prochaine assemblée générale se déroulera le samedi 22 avril 2017 au Bois de la Vente, toute la journée au lieu du vendredi soir comme habituellement. Le programme de cette journée exceptionnelle vous sera transmis prochainement.

Bonne fin de saison de chasse.



*Le Président*

*Jean Marie BLUM*

*Réoit, c'est arrivé à nos adhérents...*

## LE GRAND CERF DE CAMPBON

Ce samedi midi, je reçois un coup de fil de Loïc, conducteur comme moi de chien de sang : « Es-tu libre pour m'accompagner sur la recherche d'un cerf tiré ce matin ? »

Rendez-vous est pris pour 14 heures devant l'église de Campbon avec les chasseurs.

Contact pris à l'heure dite, nous demandons au tireur des infos sur les conditions de ce tir. Celui-ci nous dit ne pas savoir où la balle avait touché l'animal mais qu'il était parti la tête basse.

Nous nous rendons donc où le cerf a traversé une route en laissant sur son passage de la haie des traces de sang. Loïc après s'être équipé et avoir passé la botte à Hermine, teckel à poil dur, lui fait prendre connaissance de la voie. Le nez au sol, la petite chienne démarre sur la piste de l'animal, il est environ 14 heures 30.

Après quelques centaines de mètres, nous pénétrons dans un petit bois où une trace de sang a été balisée (très bonne initiative des chasseurs) sur une branche à une hauteur qui nous fait envisager une blessure haute. Nous suivons Hermine à travers prés, routes, et haies. Nous trouvons sur notre parcours de grandes traces de sang glaireux qui nous font identifier une blessure de mâchoire ou de cou. La voie est bonne et la chienne n'hésite pas malgré des passages difficiles comme un pré très mouillé piétiné par un troupeau de vaches. Nous arrivons dans une parcelle parsemée de bosquets de saules, de ronces et d'épines noires. La chienne donne des signes de nervosité. Attention !!! le cerf est peut-être couché dans une de ces remises. Nous nous écartons avec nos accompagnateurs et progressons en ligne. Tout à coup, un bruit et nous voyons le cerf s'enfuir dans le champ devant nous. Il était couché dans un chemin creux derrière cette parcelle. Trop loin pour le tirer. Remis de cette déception Hermine est à nouveau mise sur la voie et reprend la piste avec enthousiasme. Nous repartons à travers prés, bois, et routes, traversant même un ruisseau et un village au ras d'un chenil occupé par une meute. Il est environ 17 heures 30, la nuit tombe, après avoir passé un dernier fossé, Loïc décide d'arrêter. Hermine est épuisée, nous sommes fatigués, le GPS indique que nous avons parcouru 9 Km !

Revenus aux voitures, nous décidons de reprendre la recherche le lendemain, mais avec un chien frais. Loïc appelle donc Morgan qui viendra avec sa jeune chienne Joy, Rouge de Bavière.

Dimanche matin 9 heures 30, nous sommes équipés et motivés. Joy prend connaissance de la voie où nous nous sommes arrêtés la veille et part sur la piste qui nous conduit dans un

bois. La voie est difficile car notre cerf a fait des boucles, est revenu sur ses pas, et est reparti, mais Joy ne lâche pas. Dans ce bois nous rencontrons des chasseurs de bécasse qui sont très surpris de nous voir sur leur terrain. Nous leur expliquons les raisons de notre présence et après avoir reçu leur autorisation de poursuivre nous nous séparons. C'est alors que, dans un fracas de branches, le cerf se lève d'un roncier à quelques mètres de nous. Impossible de tirer, les bécassiers sont en face ! Le moment de surprise passé, Morgan décide de lâcher sa chienne en poursuite et part à sa suite. Nous partons nous aussi, Loïc et moi, en essayant de devancer la poursuite pour couper la fuite de l'animal qui prend exactement sa route d'hier mais à l'envers. Pendant la poursuite Joy met plusieurs fois le cerf au ferme, mais il repart avant que Morgan ne soit en mesure de le tirer.

Morgan et Joy suivent le bord d'un ruisseau, je me porte en avant sur une route qui longe ce même ruisseau, de l'autre côté. Il y a un pont. Je vais sur ce pont et tout à coup, il est là ! Debout dans le ruisseau à une dizaine de mètres. J'arme la Mauser 9,3X62, vise, le coup de feu claque. C'est fini le grand cerf s'écroule, mort dans le ruisseau. Morgan et Loïc arrivent nous nous congratulons pour cette recherche exceptionnelle sur deux jours, avec deux chiens. Nous aurons parcouru 14 kilomètres !

La blessure avait été occasionnée par une balle au niveau des maxillaires.

Il n'aurait pas survécu et serait probablement mort de faim après des semaines de souffrances ! **Jérôme HERVY**



## Infos en brève

### Brevet Grand Gibier 2017

André Odienne, membre du conseil d'administration, succèdera à Jean Marie Blum pour la gestion et l'organisation du brevet. Contact : 06 61 86 21 69.

Dates (sous réserve de modification) :

Les vendredis 10, 17, et 24 mars ainsi que le 3 juin dans les bureaux de la FDC44 à Nantes de 19H45 à 23H45.

Les samedis 1er et 8 avril et 27 mai au centre du bois de la vente à Joué sur Erdre, de 8H45 à 18H00.

Les samedis 6 et 20 mai au lycée Saint Sauveur à Redon (35)



Conseil d'administration de l'ADCGGLA :

Deux nouveaux administrateurs viennent rejoindre l'équipe en les personnes de :

Albert VASSEUR

et

Stéphane TACIN

Nous leur souhaitons la bienvenue et comptons sur leur active contribu-



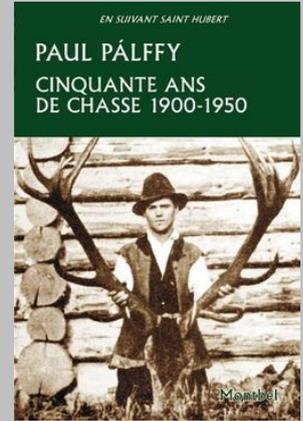
## A lire...

Aristocrate cosmopolite et grand seigneur hongrois, le comte Pálffy (1890-1968) fut l'un des plus grands chasseurs du XXe siècle.

Des Carpates, ses chères montagnes, aux forêts canadiennes et à la jungle des Indes, il livre ses souvenirs cynégétiques, vibrant hommage à la nature sauvage.

« Il s'agit d'un merveilleux voyage à travers le temps et les grands territoires de chasse, pour passer les longues et froides soirées d'hiver devant un bon feu de bois ». **Marc Pondaven**

(Editions de Montbel, [www.montbel.com](http://www.montbel.com))



## Pour notre santé...

Sourd comme un pot ? Ou comme un chasseur ? Notre audition est soumise à rude épreuve pendant l'exercice de notre passion. Les coups de carabines ou de fusils génèrent des « bruits » qui dépassent largement les fatidiques 80 décibels. Au-delà de cette mesure nous risquons des lésions irrémédiables de l'appareil auditif. Une cartouche de 308 Winchester, qui est une munition de puissance moyenne, génère 161 db avec un canon de 50 cm ! Et oui ! Plus le canon est court, plus il y a de bruit ! Et cela n'a rien à voir avec la puissance réelle du calibre ou de la munition.... Un calibre 12 génère dans les 150 db!

Après enquête, on constate que la moitié des chasseurs interrogés admettent avoir un problème « d'oreilles » et dans l'autre moitié 43 % ont aussi des problèmes plus ou moins graves. Il est donc temps de prendre en compte ce souci de santé d'autant plus qu'il se manifeste entre 45 et 60 ans et qu'il est le résultat de plusieurs années de

« jeunesse insouciant ». C'est en effet le plus tôt possible qu'il faut se protéger, cela concerne donc et en premier lieu les jeunes générations de chasseurs.

Les seules solutions sont préventives. Après il est trop tard !

Comment ? Trois systèmes de protections existent : les protections étanches (bouchons, casques simples) les protections filtrées (qui bloquent le son à partir d'une certaine intensité tout en maintenant les bruits faibles) et les protections protégeant l'oreille tout en amplifiant les bruits faibles. Pour des raisons de sécurité seules les chasses individuelles permettent l'emploi d'une protection non filtrée, imaginez un sourd en battue ! Divers appareils sont disponibles dans le commerce et permettent de s'équiper, bouchons, casques électroniques ou non, oreillettes, et ceci dans une gamme de prix assez large. Sachez cependant qu'il n'y a pas d'efficacité en la matière sans confort et qu'il ne faut pas négliger ce genre d'équipement (comme tous les équipements du chasseur !). Un

certain entretien est nécessaire ne serait-ce que pour des raisons d'hygiène.

A noter qu'un accessoire bien utile pourrait améliorer la situation, c'est le « silencieux » ou plutôt le « modérateur de sons » car le silencieux n'existe pas ! Le bruit de la détonation est juste rabaisé d'une trentaine de décibels suivant les modèles ce qui est énorme en terme de danger pour l'audition mais n'est absolument pas discret en terme sonore. N'utilisons plus le terme « silencieux » il est impropre et surtout sème la confusion, le doute, et la peur chez nos concitoyens et ceci sans aucune raison réelle. Cet accessoire est employé dans la plupart des pays et notre réglementation devrait changer sur ce point qui constitue bel et bien un problème de santé publique, mais serons-nous entendus ? **Dominique Gourmaud**



## La vie de notre association...



### Dix ans déjà !

L'Association Départementale des Chasseurs de Grand Gibier de Loire Atlantique (ADCGGLA), créée le 6 septembre 2006, fête ses dix années d'existence.

Affiliée à l'Association Nationale des Chasseurs de Grand Gibier, l'ADCGGLA, est animée par une équipe, motivée et dynamique, aux fonctions bien réparties.

Elle est présidée depuis sa création par Jean Marie Blum.

Son installation dans le monde cynégétique du département est dorénavant pérenne.

Pour preuve, 117 adhérents suivent et soutiennent ses activités (19 à sa création !).

Reconnue et soutenue par plusieurs structures, administrations et instances cynégétiques (DDTM, FDC44, AFACCC, UNUCR, les associations d'archers, AFMT, les lieutenants de louveterie...), l'association participe à l'élaboration et la révision du schéma départemental de gestion cynégétique (consultation au titre d'association spécialisée) ainsi qu'en qualité de personne qualifiée auprès de la DDTM, au sein de la Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage.

L'engouement pour la pratique de la chasse aux grands gibiers, selon notre éthique, se vérifie chaque année, d'autant que les populations de sangliers et de chevreuils sont en expansion sur le département.

L'ADCGGLA participe également à certaines manifestations départementales, telles que la fête de la chasse organisée par la FDC44, où nous tenons un stand décoré de quelques trophées locaux, où est présenté l'ensemble des articles élaborés par notre association.

En ce qui concerne la formation, notre association organise tous les ans une session de préparation au brevet grand gibier. Cette formation permet aux candidats d'acquérir de véritables connaissances dans des domaines aussi variés que la

biologie des espèces, la petite faune, les oiseaux, les insectes, les papillons, la flore, les champignons, mais aussi la pathologie du gibier, la sécurité, la balistique, les armes, les munitions, les optiques, les arcs ...

Depuis la première session organisée en 2007, 62 brevets ont été décernés dont 46 « brevets or » !

Autre manifestation : des journées de réglage d'armes, sont organisées avant chaque ouverture au sein du club de tir de Saint Michel Chef Chef. Elles permettent aux adhérents, comme aux non adhérents, de se familiariser avec leur arme, d'en vérifier la précision et le cas échéant d'en modifier le réglage.

Une nouvelle formation, fruit d'un travail collectif du conseil d'administration, spécifique à la chasse individuelle, a vu le jour et sera dispensée dès le mois de mars.

Approche et affût du grand gibier sont deux modes de chasse en développement sur le département, qui rappelons-le est géographiquement et historiquement orienté vers les chasses du gibier d'eau, mode de chasse que nous soutenons d'ailleurs au sein du collectif 44 des " racines et des hommes " dont le but est de "préserver sans interdire" pour s'opposer au projet de création d'une réserve nationale au niveau de l'estuaire de la Loire .

Pour finir, vous tenez entre vos mains, notre troisième lettre d'information, qui constitue maintenant le lien entre le bureau, le conseil, les adhérents, les instances cynégétiques et tous les adeptes de Saint Hubert.

Ce bilan succinct des dix premières années de notre association, est résolument tourné vers l'avenir pour une constante adaptation de la bonne gestion du grand gibier dans une société en constante évolution !

**Martial Peyre**



Zone Actipôle - Rue du Danube  
**44470 THOUARÉ/LOIRE**

**Tél. 02 51 13 03 62**  
egm.plomberie@yahoo.fr

**Electricité Générale**  
**Sanitaire - Chauffage - Ventilation**